

Gland, le 14 octobre 2016

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 13 octobre 2016**

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

vu la réponse municipale au postulat de M. Michel Girardet intitulé "Coop Borgeaud : une opportunité à saisir ?";

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter la réponse municipale au postulat de M. Michel Girardet.

*"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans
un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Christian GANDER

Karine TEIXEIRA FERREIRA